

GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale d'Ixelles

T +32 487 78 72 15
ixelles@gracq.org



SNCB
Luc DE PAUW
City Station Manager
H-ST.CE.11 Area Manager Team
Rue du Progrès, 76
1030 BRUXELLES 3

Bruxelles, le 7 juillet 2015

Objet : renforcement du parking vélos de la gare de Bruxelles-Luxembourg

Monsieur De Pauw,

L'intermodalité alliant transports en commun et vélo est l'une des solutions d'avenir pour décongestionner la Région bruxelloise qui figure parmi les plus congestionnées d'Europe. En dehors de l'indispensable présence d'emplacements vélos dans les trains, nul besoin de rappeler que la complémentarité 'train-vélo' passe par des infrastructures d'accueil de qualité, à l'instar de parkings vélos de capacité suffisante dans et aux abords des gares.

Loin d'analyser de manière exhaustive l'offre de stationnement vélos pour l'ensemble des gares de la SNCB, nous tenons à attirer votre attention sur un exemple symptomatique, celui de la gare de Bruxelles-Luxembourg – qui figure parmi les cinq plus grandes gares voyageurs de la Région de Bruxelles-Capitale – dont le parking vélos est arrivé à saturation. Or, comment encourager d'autres navetteurs à se rendre à la gare à vélo s'ils ne sont en mesure de trouver un parking sécurisé pour leur bicyclette ?

Certes, le stationnement vélo à la gare de Bruxelles-Luxembourg n'a eût de cesse d'augmenter au fil des ans. En effet, il y a une dizaine d'années, la gare ne comptait en son sein aucune offre de stationnement vélos, les navetteurs cyclistes étant contraints de garer leur deux-roues sur une rambarde de fortune.

Depuis, la donne a heureusement changé. La gare s'est dotée d'un premier parking vélos à la sortie – lequel a dû être renforcé, victime de son succès – et d'un second ensuite, en lieu et place d'une salle d'attente destinée aux voyageurs. Ce dernier a récemment été sécurisé, devenant de ce fait payant. Quelques arceaux ont également vu le jour à l'extérieur de la gare, juste devant l'entrée.

Malheureusement, tous ces aménagements sont encore insuffisants au regard de la demande, croissante, et appellent à être renforcés pour répondre à la demande actuelle et future, considérant que le développement du vélo à Bruxelles n'en est qu'à ses prémices si l'on s'en réfère aux ambitions affichées du Ministre en charge de la Mobilité, Pascal Smet ; « *De nombreuses pistes cyclables supplémentaires seront aménagées pour les cyclistes. La région doit pouvoir être cyclable à 100%. Toute la petite ceinture sera pourvue d'une piste cyclable séparée. Il y aura plus de parkings de vélos et de flattracks, de pistes cyclables et de sentiers de promenade le long des assiettes ferroviaires.* » (<http://fr.pascalsmet.be/mobiliite/>)

Nous avons déjà interpellé la commune d'Ixelles sur cet état de fait, qui nous a renvoyés vers Bruxelles Mobilité, la rue de Trèves étant une voirie régionale. L'administration s'est rendue sur le terrain et a analysé la situation. Le trottoir étant d'une part pris par l'arrêt de bus et d'autre part par une station Villo!, le renforcement de l'offre d'arceaux à l'extérieur semble être compromise. De plus, cette solution est loin d'être optimale puisque les vélos ne sont pas couverts et ne bénéficient de la sécurité relative liée à la présence d'une caméra de vidéosurveillance située à l'intérieur de la gare. De plus, ils ne répondront que très partiellement

SECRETARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

à la problématique précitée. Il y aurait donc lieu de renforcer les places de stationnement dans la gare.

Afin de pallier cet aménagement déficient au regard de la demande, nous enjoignons la SNCB à renforcer le parking à vélos gratuit (râteliers à double étage, ajout d'un parking vélos sur la dalle surplombant la gare...). Nous pourrions prévoir une rencontre, voire même une visite de terrain, afin d'évaluer ensemble les possibilités de nouveaux parkings vélos à la gare de Bruxelles-Luxembourg.

En 2010, à l'occasion de l'inauguration du premier « Point Vélo » de Wallonie, Jannie Haek, ancien CEO de la compagnie ferroviaire belge, affichait en effet la volonté de l'entreprise publique de « améliorer l'intermodalité, faciliter le passage d'un moyen de transport à l'autre, accroître la capacité d'accueil des cyclistes dans nos gares et optimiser leur confort (...) ». Et d'ajouter la priorité faite de la SNCB des aménagements de parkings vélos : « le nombre de places de parking vélo est en constante augmentation : les 68.000 places aujourd'hui seront 78.000 en 2012 ». Nous ne doutons donc pas que vous aurez à cœur de trouver une solution pour renforcer l'offre de stationnement vélos à la gare de Bruxelles-Luxembourg, grâce à des solutions adéquates.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations ainsi que pour une rencontre.

En vous remerciant d'avance pour votre bonne attention, veuillez recevoir, Monsieur De Pauw, nos sentiments les plus distingués.

Pauline de WOUTERS d'OPLINTER
Responsable de la locale du GRACQ d'Ixelles

Copie du courrier à :

- Jacqueline GALANT, Ministre fédérale de la Mobilité
- Pascal SMET, Ministre bruxellois de la Mobilité
- Caroline DÉsir, Echevine de la Mobilité d'Ixelles
- Frederik DEPOORTERE, Manager Vélo à Bruxelles Mobilité
- Corentin PHILIPPART, Bruxelles Mobilité
- Maud VERKINDERE, Conseillère Mobilité d'Ixelles

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org